



## PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 41

Troyes, lundi 16 octobre 2023

La préfète de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisées en 2023 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

De nombreux comportements inadaptés et dangereux restent cependant toujours constatés.

Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 211 excès de vitesse;
- 25 faits de conduite sous l'emprise d'un état alcoolique ;
- 20 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 20 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 9 défauts de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 5 faits de conduite sans permis de conduire ;
- 8 faits de refus de priorité ;
- 30 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au Code de la route ;
- 3 suspensions administratives immédiates de permis de conduire.

#### Prévision des contrôles routiers

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, la préfète de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Période	Secteurs des contrôles
Mardi 17/10 – Après-Midi	D619 BABEREY – FONTAINE LES GRES
Mercredi 18/10 – Après-Midi	D 671 FOUCHERES - MUSSY/SEINE
Mercredi 18/10 – Après-Midi	D396 – BAR/AUBE – BRIENNE-LE-CHATEAU
Jeudi 19/10 – Matin	D 444 ISLE-AUMONT CHAROUCE
Jeudi 19/10 - Après-Midi	RD 442 ST FAVY
Vendredi 13/10 - Matin	AV GALLIENI STE SAVINE
Dimanche 15/10 - Matin	D 960 CRENEY - LESMONT

## La ceinture de sécurité



### Message de prévention

SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE  
ENSEMBLE

Avec la ceinture, attachons-nous à rester en vie



S'attacher permet de maintenir son corps solidaire du siège et empêche d'être projeté sur le parebrise ou hors du véhicule. Un passager non-attaché peut être propulsé contre le siège avant. Il met non seulement sa vie en danger, mais aussi celle des passagers devant lui. Par ailleurs, il faut également être vigilant à bien s'attacher pour que la ceinture soit efficace : elle doit être positionnée sur le haut du bassin et placée sur l'omoplate



Obligatoire, le port de la ceinture de sécurité est souvent considéré comme un geste totalement acquis et ne prêtant plus au moindre débat. Ce n'est malheureusement pas le cas. En 2022, 24 % des personnes tuées dans un véhicule ne la portaient pas.

## Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication  
Tél : 03 25 42 35 00  
Mél : [pref-communication@aube.gouv.fr](mailto:pref-communication@aube.gouv.fr)

 @prefet10  @Prefetaube  [aube.gouv.fr](http://aube.gouv.fr)

 @Prefet\_10  Préfecture de l'Aube